

Service instructeur

Service du Développement
Economique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° 2 e 1 4607

Service consulté

Association Départementale
du Tourisme

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : *Il est proposé d'attribuer une aide de 132 556 € à 2 hôtels qui réalisent des investissements à hauteur de 1 753 410,53 € HT.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a adopté en date du 20 octobre 2006 un nouveau dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante. Ce dernier, commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, a vu la mise en place d'un guichet unique dans chaque département.

C'est ainsi l'Association Départementale du Tourisme qui instruit techniquement les dossiers pour le compte commun du Conseil Général du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace. Les deux collectivités qui interviennent à parité dans le financement de ce dispositif examinent les demandes de financement sur la base d'une même note technique.

Il a par ailleurs été donné délégation à la Commission Permanente du Conseil Général pour attribuer des subventions au titre de l'aide départementale à l'hôtellerie.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention type entre le Département et le maître d'ouvrage.

1 - Aide à l'investissement

Un dossier au titre de l'aide à l'investissement est soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Vous trouverez en annexe la note technique se rapportant à ce projet. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement hôtelier.

Nom de l'hôtel	Montant HT de l'investissement éligible	Travaux éligibles	Taux d'intervention	Cadre d'intervention	Proposition de subvention CG 68
La Cour du Bailli à BERGHEIM Yvette HALBEISEN	1 747 410,53 €	• Globalité du programme (création de 13 chambres + salle petit déjeuner + espace bien-être avec piscine, spa et espace vinothérapie)	7,5%	Règlement PME	131 056 €
					131 056 €

L'aide proposée s'élève à 131 056 € pour l'établissement susmentionné qui réalise des travaux à hauteur de 1 747 410,53 € HT.

2 - Aide à l'ingénierie

Un dossier d'étude de faisabilité est soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Vous trouverez en annexe la note technique se rapportant à ce projet. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet.

Nom de l'hôtel	Montant HT de l'investissement éligible	Travaux éligibles	Taux d'intervention	Cadre d'intervention	Proposition de subvention CG 68
Auberge du Brand à TURCKHEIM Mehdi AOUINI	6 000 €	• Etude préalable	25%	Règle de minimis	1 500 €
					1 500 €

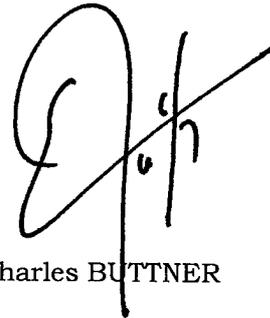
L'aide proposée s'élève à 1 500 € pour l'établissement susmentionné, pour la réalisation d'une étude de faisabilité chiffrée à 6 000 € HT.

En conséquence, je vous propose :

- d'attribuer une aide de 131 056 € à la SNC « La Cour du Bailli » pour la réalisation de travaux d'agrandissement et la réalisation d'équipements de loisirs tel que présenté dans la fiche annexe ;
- d'attribuer une aide de 1 500 € à la SARL « L'Auberge du Brand » pour la réalisation d'une étude de faisabilité, tel que présenté dans la fiche annexe ;

- d'autoriser le Président à signer les conventions types d'attribution de subventions correspondantes avec les maîtres d'ouvrage concernés ;
- de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe 89700, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: YVETTE HALBEISEN

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** SNC « La Cour du Bailli »

Murs : bail à construction en faveur de la SNC « La Cour du Bailli »

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: Issue d'une famille viticole, Madame Halbeisen dispose d'une formation initiale en viticulture/oenologie
Depuis 1992 : exploitation de la Cour du Bailli à Bergheim

CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :

L'établissement actuel est constitué de 24 appartements permettant l'accueil de 2 à 7 personnes et dispose d'un classement « résidence de tourisme » 3 étoiles. Chaque appartement est doté d'un coin cuisine.

Lors de sa création en 1992, la résidence avait obtenu le 1^{er} prix de l'Initiative Touristique catégorie Aménagement & Equipements de Loisirs ainsi que le Trophée de Création Lalique.

La structure qui offre une prestation hôtelière complète (nuitée seule / petit déjeuner / demi-pension) propose également des services liés à son classement en résidence de tourisme (laverie / ménage). Le linge de lit et de toilette qui peut être payant dans ce type de structure est ici compris dans le prix.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet consiste en l'aménagement d'un ancien corps de ferme du 17^{ème} siècle, adossé à l'établissement actuel, pour la réalisation de 13 chambres supplémentaires, d'une nouvelle salle de petit déjeuner, d'un espace bien-être avec piscine et spa, ainsi que d'un espace vinothérapie.

OBJECTIF :

Outre l'augmentation de la capacité d'accueil, le projet vise essentiellement la création de prestations complémentaires de loisirs qui faisaient actuellement défaut à l'établissement.

EMPLOIS CREES : Le projet permettra la création de 2 emplois (1 poste accueil/commercial et 1 poste responsable de l'espace spa)

MAITRE D'OUVRAGE : **SNC « La Cour du Bailli »**
APE : 551 A
SIRET : 383 838 620 00011
Gérante : Mme Yvette HALBEISEN
Siège social : 57, Grand Rue – 68750 Bergheim

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : de mai 2007 à avril 2008

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 1 747 410,53 € (dont 181 055,64 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 1 747 410,53 €

Détail des investissements éligibles :

- Ensemble du programme

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	255 298,53 €	
Emprunt	1 230 000,00 €	Banque Populaire
Région Alsace	131 056 €	
Département 68	131 056 €	
Autres		
TOTAL	1 747 410,53 €	

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont supérieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la SNC « La Cour du Bailli » une subvention plafonnée à 262 112 € (selon critères et dans le respect du règlement PME) correspondant à 15 % du montant H.T éligible plafonné à 1 747 410,53 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 131 056 € (7,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Il convient de relever que la résidence hôtelière qui a ouvert ses portes au printemps 2007 à l'extérieur des remparts de la commune (77 appartements gérés par Odalys), n'est dotée que d'une petite piscine couverte en accès libre et n'a aucun point de restauration. La Cour du Bailli, qui dispose d'un restaurant de 60 couverts (dans une cave vigneronne du 16^{ème} siècle), est un des premiers commerces que les occupants de cette résidence trouvent en rentrant dans le village.

« L'AUBERGE DU BRAND »
68230 TURCKHEIM

CONTEXTE DE L'ETUDE

Monsieur Aouini souhaite acquérir le fonds de l'Auberge du Brand à Turckheim. Professionnel de la restauration (bac professionnel + 6 ans d'expérience), il souhaiterait rouvrir le restaurant de 30 couverts (qui n'est plus exploité depuis fin 2006), poursuivre l'exploitation des 9 chambres classées 2 étoiles et envisage l'aménagement de 3 chambres supplémentaires.

PROJET D'ETUDE PREALABLE

DESCRIPTION :

Dans le cadre de son projet, Monsieur Aouini a souhaité engager une étude préalable afin de vérifier la faisabilité économique de celui-ci.

La mission confiée à la société Florence Expertise conseil, basée à Epinal, prévoit les points suivants :

- recherche des informations nécessaires à l'appréciation du potentiel commercial de l'établissement (étude de marché)
- étude des conditions de fonctionnement et la structure de coûts
- définition des prévisions d'exploitation et des besoins de financement de la reprise et de l'activité
- accompagnement dans le montage et la mise en place du plan de financement
- accompagnement dans les démarches nécessaires à la reprise du fonds et à la relance de l'activité de restauration, ainsi que dans l'organisation de l'entreprise
- définition d'un tableau de bord permettant de piloter l'exploitation de l'hôtel et du restaurant
- accompagnement dans la mise en place de ce tableau de bord (coordination avec l'expert comptable) et dans son utilisation sur la période de démarrage

MAITRE D'OUVRAGE : **SARL « L'Auberge du Brand »**
APE : en cours d'attribution
SIRET : 499 558 542 00019
Gérant : M. Mehdi AOUINI
Siège social : 8, Grand'Rue – 68230 TURCKHEIM

COUT DE L'ETUDE : **6 000 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	3 000 €
Emprunt	
Région Alsace	1 500 €
Département 68	1 500 €
Autres	
TOTAL	6 000 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet d'étude, préalable à l'acquisition d'un établissement hôtelier et à la réalisation de travaux dans ce dernier, il est proposé d'attribuer à la SARL « L'Auberge du Brand » une subvention plafonnée à 3 000 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 50 % du montant H.T éligible plafonné à 6 000 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 1 500 € (25 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES
